

# REPUBLIQUE DU BURUNDI



## CABINET DU PRESIDENT

LOI N° 1105 DU 30 JUIN 2016 PORTANT RATIFICATION PAR LA REPUBLIQUE DU BURUNDI DE L'ACCORD DE DON ENTRE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI ET L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT (IDA) RELATIF AU PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES POUR L'EFFICACITE GOUVERNEMENTALE (PRCIEG), SIGNE A BUJUMBURA, LE 1<sup>ER</sup> AVRIL 2016

### LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution de la République du Burundi ;

Vu l'Accord de Don entre la République du Burundi et l'Association Internationale de Développement (IDA) pour le financement du Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles pour l'Efficacité Gouvernementale (PRCIEG), signé à Bujumbura le 1<sup>er</sup> Avril 2016 ;

Le Conseil des Ministres ayant délibéré ;

L'Assemblée Nationale et le Sénat ayant adopté ;

### PROMULGUE :

Article 1 : L'Accord de Don entre la République du Burundi et l'Association Internationale de Développement (IDA) pour le financement du Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles pour l'Efficacité Gouvernementale (PRCIEG), signé à Bujumbura le 1<sup>er</sup> Avril 2016, est ratifié.

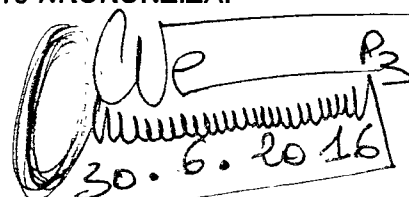
Article 2 : La présente loi entre en vigueur le jour de sa promulgation.

Fait à Bujumbura, le 30 juin 2016

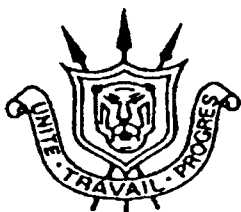
Pierre NKURUNZIZA.-

PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE  
VU ET SCELLE DU SCEAU DE LA REPUBLIQUE,  
LE MINISTRE DE LA JUSTICE ET GARDE DES SCEAUX

Aimée Laurentine KANYANA.

  
30.6.2016

REPUBLIQUE DU BURUNDI



CABINET DU PRESIDENT

INSRTUMENT DE RATIFICATION PAR LA REPUBLIQUE DU BURUNDI DE L'ACCORD DE DON ENTRE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI ET L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT (IDA) RELATIF AU PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES POUR L'EFFICACITE GOUVERNEMENTALE (PRCIEG), SIGNE A BUJUMBURA LE 1<sup>ER</sup> AVRIL 2016

---

Nous, Pierre NKURUNZIZA,

Président de la République du Burundi,

Ayant vu et examiné l'Accord de Don entre la République du Burundi et l'Association Internationale de Développement (IDA) pour le financement du Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles pour l'Efficacité Gouvernementale (PRCIEG), signé à Bujumbura le 1<sup>er</sup> Avril 2016 ;

L'avons approuvé et approuvons en toutes et chacune de ses dispositions conformément à la législation en vigueur au Burundi ;

Déclarons qu'il est accepté, ratifié et confirmé ;

Promettons qu'il sera intégralement et inviolablement observé ;

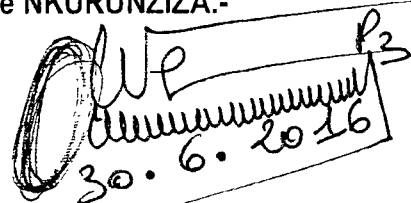
EN FOI DE QUOI, Nous avons donné le présent Instrument de Ratification revêtu du Sceau de la République.

Fait à Bujumbura, le 30 juin 2016

Pierre NKURUNZIZA.-

PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE  
VU ET SCELLE DU SCEAU DE LA REPUBLIQUE,  
LE MINISTRE DE LA JUSTICE ET GARDE DES SCEAUX

Aimée Laurentine KANYANA.

  
30.6.2016